

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Le Gouvernement togolais lance la délivrance d'un passeport vaccinal contre la COVID-19*

**Lomé, (Togo) – 28 juin 2021** – Conformément à la stratégie vaccinale, le Gouvernement lance ce jour la délivrance d'un passeport vaccinal fiable, sécurisé et vérifiable, aux populations vaccinées avec le nombre de doses requises.

Il s'agit d'un document officiel gratuit, infalsifiable, accessible à tous et attestant qu'une personne a complété sa vaccination contre la COVID-19. Il contient toutes les informations relatives à la vaccination d'une personne et est notamment doté d'un code QR unique contenant ces informations ainsi qu'une signature électronique qui rend le passeport vaccinal infalsifiable. Ce code QR permet l'authentification du passeport par les autorités compétentes.

Toute personne ayant reçu la dose complète du vaccin peut obtenir le passeport vaccinal à partir du site web : « <https://vaccin.covid19.gouv.tg/certificat> ». Il est délivré en format numérique (fichier PDF).

Les détenteurs du passeport vaccinal pourront s'en servir à des fins de circulation ou de voyages internationaux en ce moment où la reprise des activités et le retour à la vie normale semblent imminentes.

Le gouvernement a lancé la campagne de vaccination contre la COVID-19 le 10 mars 2021. Pour optimiser l'enrôlement de la population dans le programme de vaccination, une plateforme digitale d'enrôlement a été mise en place. Elle est accessible en ligne pour ceux qui ont accès à Internet sur <https://vaccin.covid19.gouv.tg> et hors-ligne par téléphone mobile via le menu USSD \*844#. À ce jour, plus de 300 000 personnes se sont enrôlées à travers cette plateforme. L'administration des deuxièmes doses est actuellement en cours.

Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale a déclaré : « *La délivrance du passeport vaccinal contre la COVID-19 contribue à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale qui vise la digitalisation de tous les secteurs économiques du pays. À l'instar des pays de l'Asie ou encore de l'Union Européenne, ce passeport infalsifiable et vérifiable est une preuve de vaccination qui facilitera la circulation de nos citoyens vaccinés sur le territoire et à l'étranger.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Le Gouvernement togolais lance la délivrance d'un passeport vaccinal contre la COVID-19*

lundi, 28 juin 2021

Prof. Moustafa MIJIYAWA, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins a déclaré : « *La plateforme de vaccination et le passeport vaccinal facilitent énormément la vie des acteurs de santé et de la population. Les nombreux projets de digitalisation en cours et envisagés au Ministère de la Santé vont bénéficier des retours d'expérience sur la plateforme de vaccination. Cela démontre la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies et de s'appuyer sur le digital pour améliorer notre système de santé.* »

Contact presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)